

CAHIER DES CHARGES RÉSIDENCE DES ASSOCIATIONS FONDATION GOODPLANET – DOMAINE DE LONGCHAMP



Contexte

La Fondation GoodPlanet, créée il y a 10 ans par Yann Arthus-Bertrand et qui met en œuvre des missions de sensibilisation à l'écologie et au mieux vivre ensemble, a obtenu en juin 2015 la concession du Domaine de Longchamp pour 30 ans, pour en faire le premier lieu en France dédié à l'écologie et à l'humanisme, gratuit et ouvert à tous.

Ce lieu unique ouvrira ses portes au grand public le week-end du 13 mai 2017 et proposera une programmation à l'année à destination de tous les publics autour du fil rouge "inspirer, partager et agir".

3 types d'activités structurent la programmation :

- Les installations pérennes et semi-pérennes en intérieur et extérieur (expositions, sentier de la biodiversité, ruches, potager pédagogique, etc.)
- Les activités régulières (marché des producteurs, conférences, projections, etc.)
- Les grands temps événementiels (week-end thématique mensuel, GoodPlanet Junior, etc.)

Avec sa programmation, la Fondation GoodPlanet souhaite constituer une caisse de résonance pour les acteurs non-étatiques engagés sur des thématiques liées à l'humanisme et l'écologie.

Dans ce but, nous souhaitons mettre en œuvre 3 week-ends par mois une “Résidence des associations” et cherchons des structures souhaitant participer à ce dispositif.

Objectifs poursuivis

La Résidence des associations a pour vocation d'accueillir au Domaine, le temps d'un week-end, associations, ONG, entreprises sociales, mouvements, collectifs,...afin de **faire connaître leurs missions et actions** auprès du public du Domaine de Longchamp (fréquentation estimée à 1500 visiteurs chaque week-end).

La résidence des associations constitue également pour ces acteurs une opportunité pour solliciter le public et le **mobiliser autour d'une action solidaire spécifique** (recrutement de bénévoles, campagne de crowdfunding, signature de pétition, plaidoyer, sensibilisation, etc.)

Chaque week-end, la résidence des associations accueillera 2 à 3 structures sélectionnées dans un souci de cohérence des messages portés et de complémentarité de leurs actions.

Modalités de la présence sur site

Chaque association disposera d'un emplacement dans la Clairière avec 4 assises et 1 table basse afin d'échanger avec le public passant dans un cadre convivial, bienveillant et informel. L'objectif : casser le format institutionnel du stand au profit d'échanges individuels et personnalisés. Chaque association disposera également d'un dispositif de signalétique dédié, qui pourra être complété par 2 kakemonos maximum.

D'autres formats conviviaux de discussion pourront être mis en place, notamment dans les espaces de restauration (apéritif solidaire le samedi...).

En plus de cette présence dans la Clairière, chaque association pourra organiser une activité durant le week-end à destination du grand public. Plusieurs formats d'événements peuvent être envisagés :

- Conférence / débat
- Action de sensibilisation
- Atelier DIY et participatif
- Animation, jeu de rôles
- Projection de film ou de documentaire
- Événement festif ou artistique

L'évènement sera conçu et mis en œuvre en concertation avec l'équipe programmation du Domaine et dans le respect des contraintes inhérentes au lieu (jauge des salles, matériel disponible, cohabitation avec le reste de la programmation...). Parmi les espaces qui pourront être mis à disposition gracieusement pour organiser une activité :

- La grande salle du RDC : 170m². Jauge : 120 personnes en format conférence
- La terrasse de 200m². Jauge : 100 personnes
- L'auditorium. Jauge : 70 places

Le cahier des charges

Dates :

La résidence des associations aura lieu 3 week-ends par mois à partir du 20 mai et jusqu'au week-end du 10 septembre sur les horaires d'ouverture au grand public du Domaine de Longchamp, soit entre 11h et 20h.

Les week-ends qui accueilleront des associations en résidence :

- samedi 20 & dimanche 21 mai
- samedi 27 & dimanche 28 mai
- samedi 3 & dimanche 4 juin
- samedi 10 & dimanche 11 juin
- samedi 24 & dimanche 25 juin
- samedi 1er & dimanche 2 juillet
- samedi 8 & dimanche 9 juillet
- samedi 22 & dimanche 23 juillet
- samedi 29 & dimanche 30 juillet
- samedi 5 & dimanche 6 août
- samedi 12 & dimanche 13 août
- samedi 26 & dimanche 27 août
- samedi 2 & dimanche 3 septembre
- samedi 9 & dimanche 10 septembre

Structures concernées :

Les structures éligibles pour participer à la résidence sont :

- les associations
- les ONG
- les mouvements citoyens
- les collectifs
- les entreprises sociales

Les associations seront sélectionnées sur la base de l'adéquation de leurs missions avec les valeurs portées par la Fondation GoodPlanet, notamment la conduite d'actions concrètes en lien avec l'écologie et l'humanisme.

La Fondation GoodPlanet étant une fondation reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, ne pourront être accueillies au Domaine les syndicats et les associations revendiquant une appartenance religieuse.

Matériel :

Un état des lieux du matériel et de l'espace sera fait préalablement à leur mise à disposition. Toute détérioration entraînera un dédommagement de la part de la structure en résidence.

Assurance

Les participants devront faire leur affaire personnelle de toute police d'assurance pour les risques leur incombant (personnel, matériel, responsabilité civile) liés à leur participation à cette manifestation

(trajet, prestation...) En sa qualité d'organisateur, la Fondation GoodPlanet-Domaine de Longchamp déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques lui incombant.

Dispositif de communication & contreparties

Les associations en résidence seront annoncées chaque semaine via les canaux de communication du Domaine :

- Sur le site de la Fondation GoodPlanet-Domaine de Longchamp, dans l'annonce de la programmation
- Sur la page Facebook du Domaine de Longchamp
- Sur la newsletter hebdomadaire du Domaine de Longchamp

Meet Up Annuel

Chaque année, un rendez-vous annuel sera organisé en présence de toutes les associations en résidence et partenaires de la programmation.

Coup de pouce citoyen

Si les associations présentes le souhaitent, elles pourront bénéficier d'un coup de pouce citoyen dans le cadre d'un "hold up" organisé par MakeSense.

Modalités de candidature

Pour candidater, merci d'envoyer dans un unique mail ayant pour objet " Candidature Résidence des associations" :

- Une plaquette de présentation de votre structure précisant son historique, ses missions, ses effectifs et axes de développement stratégique pour l'année à venir.
- Le formulaire de candidature renseigné

Contacts

Pour toute information complémentaire, merci d'écrire à :

Sarah Barracco : sarah@goodplanet.org

Léa Carpené : programmation@goodplanet.org